



Anet Bridge Club
Fondation Texier Gallas
28 260 ANET

Tél : 09 53 47 78 52
@ : anetbridgeclub@gmail.com

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 octobre 2020

L'Assemblée Générale ordinaire s'est déroulée le mardi 13 octobre 2020 au Dianetum, après le tournoi du jour.

En introduction, Nicolas Poidatz, Président, remercie Madame Aliette Le Bihan, maire d'Anet, de sa présence et de son accueil dans les locaux municipaux.

Nicolas évoque le souvenir de Jean Louis Boussier, décédé peu après notre AG précédente, qui fut un joueur assidu et un membre actif au sein du conseil, apprécié de tous. Il a également une pensée pour Liliane Lallement et Clotilde Hallé qui ont perdu leur époux ainsi que pour Daniel Depuydt qui a perdu son frère accidentellement.

La Présidence de la séance est assurée par Nicolas Poidatz, le secrétariat par Corinne Guillermo.

Le contrôle du quorum est assuré par deux scrutateurs : Corinne Guillermo et Marie Claire Legendre.

Au lancement de cette Assemblée, le club compte 48 membres, le quorum requis est donc de 33 (les $\frac{2}{3} + 1$);

Avec 43 membres présents ou représentés, l'assemblée peut valablement délibérer.

Puis les présentations habituelles se font suivant l'ordre du jour :

Bilan des activités (rapport moral) :

Exercice tout à fait atypique du fait de la crise sanitaire en cours, avec fermeture du club pendant 6 mois et reprise au ralenti puisque beaucoup de membres ne sont pas revenus et que de toutes façons nous ne pouvons pas accueillir plus de 20 joueurs par tournoi (avec un protocole très strict).

Les conséquences ne sont pas financières puisque nous avons la chance d'être hébergés par la municipalité d'Anet, par contre le recrutement de nouveaux membres devient très difficile et la formation également.

Les manifestations traditionnelles qui jalonnent notre année ont été annulées (Festival compris) et à ce stade, aucun calendrier ne peut être proposé pour l'année à venir.

Les seules dates retenues à ce jour sont : la virade à Abondant le mardi 8 juin et l'AG 2021 le mardi 12 octobre à Anet.

Un domaine important à mettre à l'actif de cette année a été le développement du sponsoring avec la société Marchais-Sodem à Marcheçais ainsi que les sociétés FunBridge et Le Bridgeur.

Bilan des compétitions :

Bilan comptable : (Annexe)

La situation financière du club est saine avec 14 727 € en trésorerie et un résultat de l'exercice positif de 947 € .

toutefois ce résultat est un peu en trompe l'œil car nous avons bénéficié d'un don exceptionnel de 1500 € (dont une part aurait du servir à doter le festival annulé), et un délai accordé par la FFB pour le règlement de certaines prestations.

La visibilité des mois à venir ne permet pas de présenter de budget prévisionnel pour 2020/2021.

La totalité des délibérations ont été approuvées à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- Le rapport moral
- Le bilan des compétitions
- L'arrêté des comptes 2019/2020

Composition du conseil d'administration :

- Démission de : Gérard de Fortescu et de Catherine Chalk
- Fin de mandat pour : Catherine Allary, Michel Falézan, Nicole Goubert, Michel Letourneur, Corinne Guillermo, Brigitte Lebarbier, Anne Romieu, Marie-Claire Legendre, Nicolas Poidatz.
- Mandat en cours pour Marc Chetboul

Se représentent : Catherine Allary, Michel Falézan, Michel Letourneur, Corinne Guillermo, Brigitte Lebarbier, Anne Romieu, Marie-Claire Legendre, Nicolas Poidatz.

Se présente : Jean-Pierre Ernou

Tous élus

Le nouveau Conseil : Catherine Allary, Michel Falézan, Michel Letourneur, Corinne Guillermo, Brigitte Lebarbier, Anne Romieu, Marie-Claire Legendre, Nicolas Poidatz, Jean-Pierre Ernou, Marc Chetboul

Le Conseil compte donc 10 membres, il se réunira au plus vite pour élire les membres du Bureau et décider des fonctions de chacun.

Commission des litiges :

Les membres actuels de la commission des litiges **sont confirmés** dans leur fonction pour une durée de 2 ans : Gérard Bignon, Gérard Jupin, Jean-François Grimaud

Le Président remercie les participants et lève la séance



Anet Bridge Club

LIBELLE	BILAN 2019/20			BUDGET 2020/21
	Budget	Réalisé	Ecart	
Solde en fin d'exercice précédent		13 780,21 €		
Cotisations annuelles Club	1 000,00 €	960,00 €	-40,00 €	1000
Cotisations annuelles F.F.B.	1 700,00 €	1 344,00 €	-356,00 €	1700
Droits de table	6 500,00 €	3 488,00 €	-3 012,00 €	6500
Droits d'inscriptions aux compétitions	700,00 €	698,32 €	-1,68 €	700
Ventes boissons	500,00 €	200,00 €	-300,00 €	500
Congrès, séminaires	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0
Enseignement	250,00 €	30,00 €	-220,00 €	250
Recettes exceptionnelles		2 017,28 €		600
Dépôt espèces	0,00 €	970,00 €		
Total recettes	10 650,00 €	8 737,60 €	-1 912,40 €	11250
Mobilier (tables de bridge...)	0	204,98	204,98 €	0
Informatique (matériels, logiciels...)	400	463,17	63,17 €	400
Matériel de bridge (cartes, bidding box...)	200	120	-80,00 €	200
Papeterie, correspondance	100,00 €	54,12	-45,88 €	100
Documentation, imprimerie, publicité	200,00 €	0	-200,00 €	200
Formation	150,00 €	0	-150,00 €	150
Boissons (achats)	700,00 €	232,40 €	-467,60 €	700
Buffets, réceptions...	2 000,00 €	1 401,21 €	-598,79 €	2000
Congrès, séminaires	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0
Frais de représentation, déplacements	200,00 €	27,60 €	-172,40 €	200
Cotisations licences C.H.N.	1 700,00 €	1 348,00 €	-352,00 €	1700
Points d'experts F.F.B.	3 500,00 €	1 663,85 €	-1 836,15 €	3500
Redevances compétitions	1 400,00 €	1 341,20 €	-58,80 €	1400
Assurance resp. civile	200,00 €	175,74 €	-24,26 €	200
Enseignement Fournitures	100,00 €	30,00 €	-70,00 €	100
dépenses exceptionnelles		728,33 €		400
Sortie caisse	0,00 €	970,00 €		0
Total dépenses	10 850,00 €	7 790,60 €	-3 059,40 €	11250
Solde exercice			947,00 €	0
Solde à fin d'exercice			14 727,21 €	
Solde en espèces (fin d'exercice)			294,85 €	
Solde de banque (fin d'exercice)			14 432,36 €	